



ATLANSTAT

Communication

*sur le*

PROGRES

— 2015 —



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL



## LETTRE D'ENGAGEMENT

Rezé, le 02 août 2016,

Réf : CC-NG-NG 0801 2016

En signant en 2013, le Pacte Mondial de l'ONU, la société ATLANSTAT s'est engagée à en respecter les dix principes fondateurs regroupés au sein de 4 thèmes fondamentaux : les Droits de l'Homme, le Droit du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Ces valeurs se sont depuis intégrées à la culture de notre entreprise notamment au moyen de ses procédures internes d'assurance de qualité. D'autres actions sont mises en place et ce processus prend du temps. Mais chaque année voit la démarche s'améliorer.

La société ATLANSTAT réaffirme son soutien aux dix principes du Pacte et au sein de cette communication, nous décrivons nos actions naissantes mais volontaristes. L'entreprise s'engage également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos réseaux de communication habituels.

Vous trouverez ci-joint notre Communication sur le Progrès pour l'année 2015 où sont abordés les 4 thèmes du Pacte Mondial de l'ONU.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned above the name of the signatory.

Nadine GODFROID-HUGONET  
Présidente Directrice Générale

## 1. DROITS DE L'HOMME

- 1 • Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ;
- 2 • à veiller à ce que leurs filiales ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

### Évaluation, politique et objectifs

La société ATLANSTAT applique les lois, conventions et règlements en vigueur en France. De manière générale, elle adhère aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et en particulier des conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

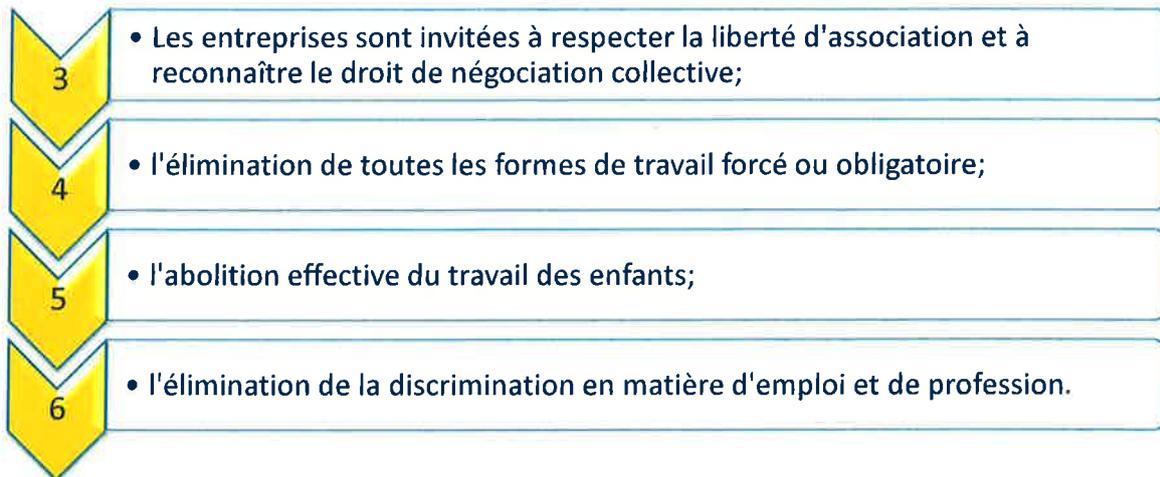
### Mise en œuvre

- Tous les salariés d'AtlanStat sont couverts par une convention collective de droit français.
- Atlanstat audite ses fournisseurs et prestataires afin de s'assurer, entre autres, que le fonctionnement du fournisseur/prestataire respecte les fondements des Droits de l'Homme.
- Une boîte à idées a été mise en place au sein de l'entreprise pour permettre à chacun de s'exprimer y compris sur ses thèmes.

### Mesure des résultats

Deux sociétés fournisseurs ont été auditées en 2015 et aucun évènement en désaccord avec ces thèmes n'a été décelé.

## 2. DROIT DU TRAVAIL



### Évaluation, politique et objectifs

ATLANSTAT applique la convention collective intitulée « *Convention Collective Nationale française applicable au Personnel des Bureaux d'Études Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs-Conseils et des Sociétés de Conseils* ». Cette convention assure que les droits au travail sont conformes à la législation française.

Chaque salarié a un contrat de travail écrit qui lui indique clairement ses droits et responsabilités dans le cadre de son travail. Des définitions de poste sont également écrites et validées par chaque salarié lors de son embauche.

Le bien être au travail a été un axe majeur d'amélioration en 2015.

La société ATLANSTAT s'est assurée que ces principaux fournisseurs appliquent la législation française en matière de droit du travail.

La société a acheté des fournitures à des centres employant uniquement des handicapés.

### Mise en œuvre

- Une formation interne sur l'ergonomie au poste de travail a été mise en place afin de sensibiliser les salariés sur les postures à adopter ainsi que sur l'organisation de l'espace de travail. Des équipements ont été achetés pour favoriser le confort de travail des salariés (repose pied, support écran).
- Tous les salariés ont été sensibilisés aux risques professionnels via une formation au document unique des risques professionnels 2015.

- Des élections des délégués du personnel ont été organisées en 2015. Une formation de délégué du personnel par un intervenant externe a été réalisée. Un espace de communication dédié (tableau d'affichage + répertoire informatique) ainsi qu'un créneau hebdomadaire d'une heure dans salle de réunion de la société a été réservé pour les échanges entre les salariés et le délégué du personnel.
- La société embauche des femmes et s'assure que les salaires sont équivalents entre hommes et femmes pour un même poste et une même expérience.
- La société favorise l'embauche de jeunes et 2 jeunes diplômés ont été recrutés.
- La Direction adhère à l'association APM : Association pour le Progrès du Management et son dirigeant participe mensuellement à des journées de formation sur des thèmes améliorant la vie de l'entreprise.
- La société parraine un tournoi de volley-ball mixte auquel trois de ses salariées participent
- La société parraine une association qui regroupe des chanteurs dont les bénéfices récoltés lors de leur spectacle annuel sont reversés à l'association d'utilité publique « la voix de l'enfant ».

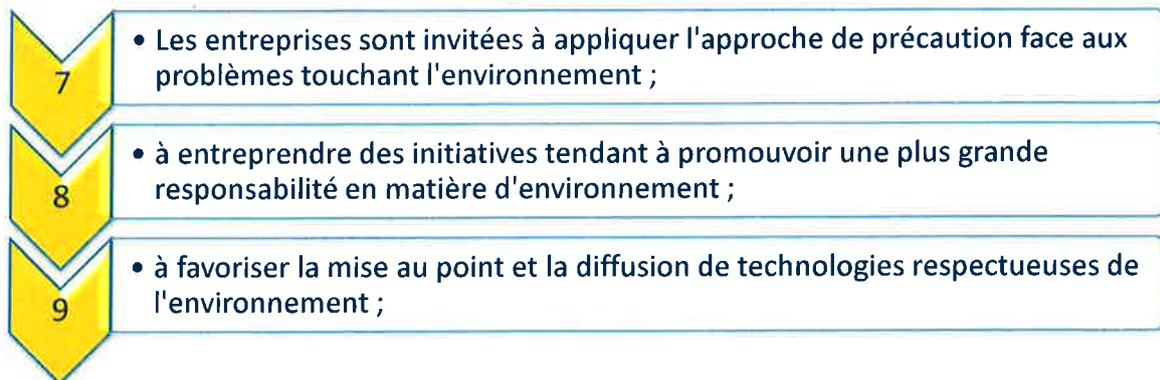
#### Mesure des résultats

Deux sociétés fournisseurs ont été auditées en 2015 le droit au travail de leurs salariés a été vérifié sans qu'apparaisse aucun problème.

Toutes les formations prévues pour 2015 ont été réalisées et tous les salariés ont reçues au moins une formation. 8 salariés ont été formés par des organismes extérieurs

Les salaires des femmes sont identiques à ceux des homes à poste, expérience et temps de travail équivalents.

### 3. ENVIRONNEMENT



#### Évaluation, politique et objectifs

ATLANSTAT a une politique sur l'environnement qui contribue à atténuer le risque environnemental à son échelle. Nous respectons des politiques de gestion du risque environnemental dans toutes nos activités.

#### Mise en œuvre

ATLANSTAT a la volonté de diminuer son impact écologique en adoptant un fonctionnement raisonné, comprenant notamment :

- Diminution de l'utilisation de Cahier d'observation papier pour les études au profit de cahier d'observation électronique.
- Favorisation des supports électroniques (présentation commerciale, formations internes, ...).
- Mise en place d'un outil pour l'automatisation de certaines tâches informatiques (inventaire parc informatique, ticketing utilisateur). Six formulaires utilisés au format papier ont été informatisés et donc ne nécessite plus d'impression.
- Une poursuite de la mutualisation des serveurs informatiques chez un hébergeur agréé avec la création d'un serveur linux virtuel en 2015.
- Un archivage papier et électronique réduit à 5 ans après la fin des missions confiées réduisant ainsi la taille de stockage de serveurs nécessaires.
- Les transport en commun sont toujours favorisés pour les déplacements professionnels et aucun salarié n'a utilisé son propre véhicule pour un déplacement professionnel en 2015.
- Le co-voiturage est incité et trois salariés l'utilisent régulièrement.

Ces principes de respect de l'environnement, promus en interne, sont également activement encouragés parmi les salariés.

### Mesure des résultats

Alors que le chiffre d'affaires de la société progresse de 20 % par an, le besoin en stockage de documents papier a été réduit de 22% (7 armoires au lieu de 9) d'où une diminution de stockage papier de 40%.

De même par an, le besoin en ramettes de papier a été stable par rapport à 2014 soit une diminution en besoin de papier de 20%.

La destruction des archives électroniques a permis de réduire de 10 % nos besoins en espace disque de stockage d'où des économies d'énergie significatives.

Le covoiturage a permis de réduire de 20 000 kms les trajets domicile travail ce qui équivaut à 3000 kg de CO2.

## 4. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION



- Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

### Évaluation, politique et objectifs

ATLANSTAT a mis en place une politique commerciale qui détermine clairement la marge de manœuvre de l'équipe commerciale. Cela lui permet notamment d'encadrer les relations avec les clients et de se prémunir contre tout risque de corruption.

### Mise en œuvre

Une vigilance particulière a été mise en œuvre dans le cadre de nos formations aux procédures internes.

Chaque employé est sollicité tous les ans pour suivre ces formations qui l'engage à faire preuve de respect, de confiance, de vigilance et d'équité dans toutes ses activités professionnelles.

ATLANSTAT construit des relations à long terme avec ses clients et ses fournisseurs/prestataires dans l'optique d'une collaboration de confiance. Le risque de corruption au sein de la société est évalué par ATLANSTAT comme étant très faible.

Les clients d'ATLANSTAT peuvent venir auditer la société quand il le souhaite. ATLANSTAT assure ainsi une transparence totale vis-à-vis de ses clients concernant les activités sous-traitées.

 Mesure des résultats

Aucun incident n'a été rapporté cette année